



ASSOCIATION NATIONALE de PETANQUE des SAPEURS POMPIERS

Commission Nationale de Pétanque

Compte -rendu du 5 septembre 2025

Présents : Claude RIVERE DE CARLES (31). Thierry SOLANA (09).
Patrick LOUBIC (47). Thierry PAGES (71). Roland GAUTHIER (30). Philippe
BLANCHARD (65). Thierry BENNES (11). Guy ROYO (13).

Comité organisation 23 :

Laurent LAFRIQUE. Océane LAFRIQUE.

Début de la réunion 16h30 :

Claude remercie Laurent et Océane pour l'engagement tenu pour l'organisation de cette belle manifestation.

Une pensée particulière pour Vincent PASCUAL qui nous a quitté quelques jours après notre réunion du mois de février. Nous demanderons demain matin avant le début de la compétition qu'un hommage lui soit rendu ainsi qu'à tous les sapeurs-pompiers malheureusement disparus au cours de l'année.

Comme évoqué sur l'ordre du jour, la réunion se déroulera en deux parties. La première dédiée à l'organisation 2025 pour permettre de libérer Laurent et Océane.

La seconde partie est réservée aux membres du bureau de l'ANPSP pour traiter les autres dossiers.

Demande d'approbation du PV de la dernière réunion de février 2025 à La Souterraine.

Approbation à l'unanimité des membres du bureau présents.

Organisation 2025.

Comme chaque année le poste « engagements » est une petite galère. Océane a pu s'apercevoir de la difficulté !

Pourquoi ! Toujours l'indiscipline de certains qui sont pour ne pas les citer souvent les mêmes !

Océane confirme les propos de Claude. Il a fallu plusieurs relances téléphoniques ou courriels pour obtenir certains documents.

Les échanges d'informations avec Claude ont été nombreux du fait du laxisme de certaines personnes ou UDSP !

Certaines adresses d'amicales ou UDSP étaient erronées. Claude a contacté Franck MARIGNIER auprès de la fédération pour obtenir le document des adresses de chaque UDSP.

La nouveauté que nous avons instaurée cette année est la possibilité d'effectuer le paiement de l'engagement et de la restauration par virement bancaire, ce qui est à

mon sens une première réussie. Libre aux futurs organisateurs de poursuivre cette initiative.

Pour 2026, Claude apportera toutes les modifications des adresses postales et Mails sur notre listage pour que Guy puisse adresser correctement aux amicales et UDSP les futurs dossiers.

Nous constatons encore cette année que sur le poste « engagements » une seule personne est préférable pour le bon suivi. Ce travail est fastidieux ! Si nous avions plusieurs personnes dans cette gestion, je reste persuadé de certains oublis !

Pour conforter tout ce qui vient d'être évoqué ci-dessus, il faut se rappeler que le 22 juillet nous avons reçu les inscriptions d'un département qui participe au championnat depuis de nombreuses années !

Pourtant la date était fixée au 11 juillet. Pour éviter toute confusion je vous propose pour 2026 comme **date butoir le 4 juillet**.

Cette année nous renouons avec la ferveur d'avant la COVID. En 2024 à St LÔ l'élan était ressenti. Confirmation pour 2025.

77 départements, 307 équipes, 921 compétiteurs, 240 amicales ou UDSP représentés. Si l'on ajoute tous les accompagnants ce championnat rassemble plus de 1300 personnes. Cela est une juste récompense pour notre discipline qui figure dans le top 3 des organisations sportives reconnues par la FFSPF.

Laurent est heureux de cette réussite. Il nous fait part de certaines difficultés. Il tient à remercier pratiquement toutes les amicales de son département qui ont adhérées au projet.

Il remercie également l'UDSP 23, le SDIS 23, la Mairie de La Souterraine, le club de pétanque de cette commune et tous les bénévoles.

Chaque jour 100 bénévoles feront vivre le site.

La restauration a été soignée pour que chaque personne apprécie la « gastronomie » de notre région.

Les aires de jeux nous ont posées un problème du fait de la surface à sabler ! L'entreprise nous présente un devis très onéreux ? Nous négocions pour faire baisser la « note » ! Nôtre marge de manœuvre est faible.

GMF :

Cette année encore la GMF est partenaire pour l'organisation du championnat. Cette aide va grandement aider Laurent.

La somme allouée est appréciable. Nous aimerais que cette société renouvelle chaque année cette subvention pour notre compétition. Ce n'est acquis.

Claude adressera une lettre de remerciement à la GMF.

Claude fait passer certaines factures à Océane pour remboursement des avances faites par l'ANPSP.

Le bureau remercie **Laurent** et **Océane** pour tout le travail accompli jusqu'à ce jour.

2è partie :

Les engagements : comme évoqué en tout début de réunion le laxisme de certains nous a retardé dans le fonctionnement.

Le rôle de certains référents déclarés est à revoir !

Certaines UDSP sont à la traîne pour informer les futurs compétiteurs. Pourtant les dossiers arrivent au plus tard le 15 mars de l'année du championnat.

Les championnats départementaux organisés par les UDSP devraient se dérouler avant la fin mai pour permettre l'envoi des dossiers avant la fin juin !

Pour 2026 nous proposons une clôture des inscriptions le 4 juillet.

La simplification dans le dossier engagement de la suppression de l'attestation du SDIS, car certains du fait de leurs positions de « retraités » avaient des difficultés pour l'obtenir, doit permettre à tout un chacun une rapidité pour compléter le dit dossier.

Et pourtant malgré cette avancée toujours des retards !

Le seul conseil que nous pouvons faire passer. Bien avant vos championnats même si par la suite vous ne vous qualifiez, préparez :

Attestation UDSP, photocopie CI.

Cela facilitera le travail de votre référent qui collecte les éléments de chaque équipe qualifiée.

GMF :

Comme évoqué dans la première partie de la réunion, la GMF est un partenaire privilégié pour ce championnat 2025.

Souhaitons que ce partenariat puisse perdurer dans le temps.

L'ensemble du bureau de l'ANPSP remercie cette assurance pour son engagement auprès de notre discipline.

Point sur la restauration :

La réservation des repas servis sur le site confirme le nouvel élan pris à St LÔ. Les organisateurs font un gros effort pour que le compétiteur ou l'accompagnant bénéficie d'une qualité à chaque repas.

Une progression de 30% est à noter cette année. A cela nous devons ajouter les repas « sandwichs » pris sur le site.

Organisation 2026 :

La demande d'organisation pour le championnat 2026 à Châteauneuf les Martigues a été transmise à Didier NICOLLEAU Président de la commission sports de la FFSPF.

Guy ROYO porteur de ce projet nous en détaille les contours et présente une brochure dédiée à cette future manifestation.

La volonté de l'amicale de Châteauneuf les Martigues et de l'UDSP 13 est de réussir ce pari. N'oublions qu'en 2020 et 2021, les championnats devaient se dérouler dans cette commune. Malheureusement l'épisode COVID n'a permis cette organisation.

Souhaitons le meilleur à Guy et à toute son équipe.

Jury du Championnat 2025 :

Patrick LOUBIC. Thierry BENNES. Claude RIVERE DE CARLES.

Questions diverses :

- Point sur la relation avec la FFPJP : Pour donner suite aux divers échanges avec Mr Laurent VAISSIERE nous avons proposé à cette fédération une nouvelle définition du titre décerné par notre fédération et association. A ce jour nous n'avons aucun retour ! Le courriel a été expédié le 12 mai 2025 !

Comment faut-il interpréter ce silence ?

Pour clore ce sujet et ne pas entrer en « désaccord » chaque année avec la FFPJP, nous allons nommer notre championnat : Championnat National de Pétanque des Sapeurs-Pompiers.

Pour les futurs champions et pour tous les Sapeurs-Pompiers les vainqueurs seront les champions de France puisque c'est notre fédération (FNSPF) qui nous autorise cette appellation !

- **Règlement du championnat :** De ce fait notre règlement sera modifié en fonction de la décision prise ci-dessus.

- Référent de notre discipline : A ce jour le nouveau référent n'est encore connu. Claude va se rapprocher de Didier NICOLLEAU le Président de la commission sports pour savoir quelle sera la nouvelle personne.

- **Appel à candidatures pour 2027, 2028, 2029 et 2030 :** Plusieurs amicales et UDSP sont intéressées pour une future organisation. La Haute Garonne, la Moselle, les Hautes Pyrénées, le Cher.

Claude va se rapprocher de chaque responsable pour finaliser ces projets et voir la faisabilité. Par la suite lors de la réunion de février 2026 nous validerons.

- Dossier Corse : Lors du championnat 2024 à St LÔ, le département de la Corse a émis le souhait d'organiser un futur championnat. Tous les documents et renseignements ont été remis à la personne responsable du futur évènement !

Rappel de la décision de la réunion du mois de février 2025 :

« Pour que nous puissions valider cette organisation qui va engendrer des frais supplémentaires pour les compétiteurs et accompagnants, nous avons besoin de garanties.

Un tel déplacement décidé au dernier moment peut être pénalisant sur la participation.

Malheureusement à ce jour aucun retour et aucune nouvelle n'est venu nous rassurer ! Nous le regrettons.

Fin de la réunion : 17h50

Le 5 septembre 2025

Claude RIVERE DE CARLES